

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction de la politique
des ressources humaines

Bureau de la réglementation
et de la fonction militaire

Arrêté du 6 janvier 2016 relatif aux chaînes de notation des militaires de la gendarmerie nationale affectés au sein d'organismes centraux, de formation, d'administration et de soutien pour la campagne de notation de l'année 2016

NOR : INTJ1532690A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'article R. 4135-3 du code de la défense, le présent arrêté définit les chaînes de notation applicables aux militaires de la gendarmerie nationale affectés au sein d'organismes centraux, de formation, d'administration et de soutien.

Article 2

1° Les chaînes de notation applicables aux officiers de la gendarmerie nationale sont définies, en fonction de leur affectation, à l'annexe I.

2° Les chaînes de notation applicables aux sous-officiers de la gendarmerie nationale et aux volontaires dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale sont définies, en fonction de leur affectation, à l'annexe II.

Article 3

Les chaînes de notation des militaires d'active et de réserve de la gendarmerie nationale sont identiques.

Article 4

Est abrogé l'arrêté du 21 janvier 2015 relatif aux chaînes de notation des militaires de la gendarmerie nationale affectés au sein d'organismes centraux, de formation, d'administration et de soutien pour la campagne de notation de l'année 2015 (NOR : INTJ1501655A).

Article 5

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*
P. MAZY

SOMMAIRE

ANNEXE I. – CHAÎNES DE NOTATION APPLICABLES AUX OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

PARTIE 1. – Chaînes de notation applicables aux officiers selon leur affectation

- CHAPITRE 1^{er}. – Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)
- CHAPITRE 2. – Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)
- CHAPITRE 3. – État-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)
- CHAPITRE 4. – Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)
- CHAPITRE 5. – Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)
- CHAPITRE 6. – Organismes d'administration et de soutien
- CHAPITRE 7. – Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)
- CHAPITRE 8. – Services du ministère de la défense
- CHAPITRE 9. – Présidence de la République
- CHAPITRE 10. – Services relevant du Premier ministre
- CHAPITRE 11. – Services relevant du ministère des affaires étrangères et du développement international
- CHAPITRE 12. – Services du ministère de l'intérieur
- CHAPITRE 13. – Services relevant du ministère de la justice
- CHAPITRE 14. – Services relevant des présidences de l'Assemblée nationale et du Sénat
- CHAPITRE 15. – Services relevant d'autres ministères
- CHAPITRE 16. – Structures communes « police-gendarmerie »
- CHAPITRE 17. – Association des maires de France (AMF)
- CHAPITRE 18. – Cas particuliers des officiers dont l'affectation n'est pas prévue dans les précédentes annexes

PARTIE 2. – Chaînes de notation applicables aux officiers mandatés pour la concertation

ANNEXE II. – CHAÎNES DE NOTATION APPLICABLES AUX MILITAIRES NON OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

PARTIE 1. – Chaînes de notation applicables aux :

- sous-officiers de gendarmerie (SOG) gradés;
- sous-officiers de gendarmerie du grade de gendarme, titulaires d'un diplôme ou d'un titre ouvrant droit à l'avancement;
- sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN).

- CHAPITRE 1^{er}. – Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)
- CHAPITRE 2. – Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)
- CHAPITRE 3. – État-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)
- CHAPITRE 4. – Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)
- CHAPITRE 5. – Autres écoles
- CHAPITRE 6. – Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)
- CHAPITRE 7. – Organismes d'administration et de soutien
- CHAPITRE 8. – Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)
- CHAPITRE 9. – Ministère de la défense
- CHAPITRE 10. – Structures communes « police-gendarmerie »

PARTIE 2. – Chaînes de notation applicables aux :

- SOG du grade de gendarme, non-titulaires d'un diplôme ou d'un titre ouvrant droit à l'avancement;
- volontaires dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale et militaires du rang de réserve.

- CHAPITRE 1^{er}. – Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)
- CHAPITRE 2. – Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)
- CHAPITRE 3. – État-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)

CHAPITRE 4. – Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)

CHAPITRE 5. – Autres écoles

CHAPITRE 6. – Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)

CHAPITRE 7. – Organismes d'administration et de soutien

CHAPITRE 8. – Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)

CHAPITRE 9. – Ministère de la défense

CHAPITRE 10. – Structures communes « police-gendarmerie »

PARTIE 3. – Chaînes de notation applicables aux militaires de la gendarmerie nationale servant dans des situations particulières

PARTIE 4. – Chaînes de notation applicables aux militaires de la gendarmerie nationale mandatés pour la concertation

ANNEXE I

CHAÎNES DE NOTATION APPLICABLES AUX OFFICIERS
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

PARTIE 1

Chaînes de notation applicables aux officiers selon leurs affectations

CHAPITRE 1^{er}*Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)*

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Chef de l'unité de coordination des forces d'intervention (UCOFI) et chef de l'unité de coordination de lutte contre l'insécurité routière (UCLIR)	-	Major général de la gendarmerie nationale
Officiers affectés à l'UCOFI ou à l'UCLIR	-	Chef de l'UCOFI ou de l'UCLIR
Chef du conseil permanent de la sécurité aérienne de la gendarmerie nationale (CPSAGN)	-	Directeur des opérations et de l'emploi
Autres officiers affectés au CPSAGN		Chef du CPSAGN
Cabinet		
Chef du bureau du cabinet et autres officiers directement rattachés au chef de cabinet	Chef de cabinet	Major général de la gendarmerie nationale
Autres officiers du bureau du cabinet	Chef de bureau	Chef de cabinet
Officier commandant du site de la DGGN à Issy-les-Moulineaux	Chef de cabinet	Major général de la gendarmerie nationale
Correspondant officier du DGGN	Chef de cabinet	Major général de la gendarmerie nationale
Chef du pôle « mise en œuvre des politiques de sécurité et suivi opérationnel »	-	Directeur des opérations et de l'emploi
Mission du pilotage et de la performance (MPP)		
Chef de la mission du pilotage et de la performance	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Chef de bureau et chargé de mission	-	Chef de la mission du pilotage et de la performance
Autres officiers de la mission du pilotage et de la performance	-	Chef de bureau
Mission du système d'information Agorha (MSIA)		
Chef de la mission du système d'information Agorha		Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Chef de bureau et chargé de mission		Chef de la mission du système d'information Agorha
Autres officiers de la mission du système d'information Agorha		Chef de bureau
Directions		
Directeurs	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Adjoints aux directeurs - Sous-directeurs	-	Directeur
Directeur de projet PULSAR	-	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés au projet PULSAR	-	Directeur de projet
Chargés de missions, chargés de fonctions, officiers supérieurs adjoints et chef de section (1) directement rattaché à une direction	-	Directeur
Adjoints aux sous-directeurs - Chefs de bureau, de centre ou de secrétariat - Chargés de mission (ou de projet) placé auprès d'un sous-directeur	-	Sous-directeur
Autres officiers	-	Chef de bureau ou de centre
Centre de renseignement opérationnel de la gendarmerie (CROGEND)		
Commandant du CROGEND	-	Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
Officiers du CROGEND	-	Chef du CROGEND
Service d'information et de relations publiques (SIRPA)		
Officiers rattachés directement au conseiller pour la communication, chef du SIRPA	-	Conseiller pour la communication, chef du SIRPA

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Chefs de bureau du SIRPA	-	Conseiller pour la communication, chef du SIRPA
Autres officiers du SIRPA affectés dans un bureau	-	Chef de bureau
Délégué aux réserves de la gendarmerie (DRG)		
Officiers rattachés au délégué aux réserves de la gendarmerie	-	Délégué aux réserves de la gendarmerie
Délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie		
Délégué au patrimoine culturel	Directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives (2) (3)	Major général de la gendarmerie nationale
Officiers en poste à la délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie	-	Délégué au patrimoine culturel
Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG)		
Secrétaire général du CFMG	-	Directeur général de la gendarmerie nationale
Autres officiers du secrétariat général du CFMG	-	Secrétaire général du CFMG
Maison de la gendarmerie		
Officiers affectés à la Maison de la gendarmerie	-	Secrétaire général (chef du bureau d'action sociale)
(1) Concerne la section « analyse et prévention ».		
(2) Après établissement d'une fiche d'appréciation établie par le chef du service historique défense.		
(3) Uniquement lorsque les fonctions de délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie et celles de conseiller gendarmerie auprès du service historique de défense sont exercées par la même autorité.		

CHAPITRE 2

Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Conseillers et inspecteurs	-	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Groupe des inspecteurs santé et sécurité au travail	-	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Chef de cabinet	-	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Autres officiers du cabinet	-	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Chef de bureau	Officier général adjoint (1) (2)	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Autres officiers d'un bureau	-	Chef de bureau
(1) Selon les attributions du bureau du militaire noté.		
(2) S'il existe.		

CHAPITRE 3

État-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Chef d'état-major	-	Inspecteur général des armées-gendarmerie
Officiers d'état-major	Chef d'état-major	Inspecteur général des armées-gendarmerie

CHAPITRE 4

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Commandant en second, adjoint au commandant du CEGN	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officiers directement rattachés au commandant du CEGN	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Cabinet communication		
Chef de cabinet	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officiers du cabinet	-	Chef de cabinet
État-major du CEGN		
Chef d'état-major du CEGN	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Chef de service, de bureau, de centre ou de section directement rattaché(e) à l'état-major du CEGN	-	Chef d'état-major du CEGN
Officiers des services, bureaux, centres ou sections directement rattaché(e)s à l'état-major du CEGN	-	Chef de service, de bureau, de centre ou de section
Écoles et centres de formation		
Commandant d'écoles, de centre national d'instruction, de formation ou de production directement rattaché au CEGN et autres commandants de centre	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Commandant en second - Chef d'état-major - Officier adjoint - Directeur des études, de l'enseignement, de département ou d'instruction	-	Commandant d'école ou de centre
Commandant de division d'instruction, de centre national de formation, de centre de formation - Chef de cabinet-communication, services, bureaux, sections, pôles, centres ou de compagnie de commandement	-	Commandant d'école ou de centre
Officiers des services, bureaux, centres ou de compagnie de commandement rattachés à l'état-major	Chef de service, bureau, centre ou compagnie de commandement rattachés à l'état-major	Commandant d'école ou de centre
Autres officiers affectés en école ou centre	Autorité d'emploi (1)	Commandant d'école ou de centre
Commandant en second de l'EONGN	-	Commandant de l'EONGN
Centre de recherche de l'EONGN	Directeur du centre	Commandant de l'EONGN
Chef du centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie (CESG)	-	Commandant de l'EONGN
Officiers affectés au CESG	Chef de centre	Commandant de l'EONGN
Élèves-officiers et officiers-élèves à l'EONGN	Commandant de groupement d'instruction	Commandant de l'EONGN
Officier pédagogie affecté à la classe préparatoire intégrée (CPI)	-	Directeur de l'instruction de l'EONGN

(1) En fonction de l'organisation de l'école ou du centre: chef de pôle, de division, de service, ...

CHAPITRE 5

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Commandant en second, conseiller juridique et qualité, commandant du service central de renseignement criminel de la gendarmerie nationale (SCRCCGN), directeur de l'IRCGN, chef de bureau ou section et autres officiers directement rattachés au commandant du PJGN	-	Commandant du PJGN
Officiers des bureaux ou sections directement rattachés au commandant du PJGN	Chef de bureau ou section (1)	Commandant en second du PJGN
Chef de division au SCRCCGN ou à l'IRCGN et officiers directement rattachés au SCRCCGN ou à l'IRCGN	-	Commandant du SCRCCGN ou directeur de l'IRCGN
Officiers affectés au sein d'une division au SCRCCGN ou à l'IRCGN	-	Chef de division
Observatoire central des systèmes de transport intelligents (OCSTI)		
Chef de l'OCSTI	-	Commandant du PJGN
Adjoint au chef de l'OCSTI	-	Chef de l'OCSTI

(1) S'il existe. À défaut, les officiers sont notés à un unique degré par le commandant en second du PJGN.

CHAPITRE 6

Organismes d'administration et de soutien

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale (COMSOPGN)		
Chef d'état-major et commandant en second	-	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Chargé de projet	-	Chef d'état-major
Commandant de centre ou chef de pôle directement rattaché au commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale	-	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Chef de bureau ou section de l'état-major	-	Chef d'état-major

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers des services ou section directement rattachés au commandant de centre	-	Commandant de centre
Chef de la section du système des opérations et du renseignement (SSOR)		Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
Autres officiers de la SSOR	Chef de la SSOR	Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
Chef du service de diffusion de la gendarmerie (SDG)	-	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Autres officiers du SDG	Chef du service	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Chef de service, de centre et autres officiers directement rattachés au commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale	-	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Chef de bureau, service, section, et officiers des bureaux, services, ou sections directement rattachés au groupement de sécurité et d'appui (GSA) de Rosny-sous-Bois	-	Commandant du GSA de Rosny-sous-Bois
Officiers des services et centres directement rattachés au commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale	Pour les officiers du service de traitement de l'information gendarmerie (STIG) et du centre national d'aide aux utilisateurs (CNAU), appréciation par le chef de centre ou de service	Chef de centre ou de service (pour les officiers du STIG et du CNAU, lire le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale)
Cellule nationale de supervision (CNS)	Chef du projet « @utocharges »	Sous-directeur de l'immobilier et du logement (SDIL)
Commandant du GSA Issy	-	Chef de cabinet du DGGN
Chef du SESTI	Commandant du GSA	Chef de cabinet du DGGN
Autres officiers du GSA	-	Commandant du GSA
Officiers affectés au sein d'unités multiprogrammes (UMP)	Autorité d'emploi	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Chef du COSIL	Commandant de la RGIF	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Officiers du COSIL	-	Chef du COSIL
Chef du CSAG	Chef GBGM	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Commandant du GSA Rosny	-	Commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Officiers des services ou sections du GSA Rosny	-	Commandant du GSA Rosny
Projet solde Issy-les-Moulineaux		
Officiers affectés au projet solde gendarmerie nationale opérateur nationale de la paye (GN ONP)	-	Directeur de projet « solde gendarmerie »
Officiers affectés au DSBSLS (détaché solde bureau des systèmes logistiques et de soutien)	-	Chef du bureau des outils de soutien et des statistiques (BOS2) de la sous-direction des systèmes d'information du ST(SI) ²
Officiers affectés au DSBSIRH (détaché solde bureau du système d'information ressources humaines)	-	Chef de la MSIA
Commandement de la gendarmerie des voies navigables (CGVN)		
Commandant du CGVN	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés au CGVN	-	Commandant du CGVN
Délégation aux victimes (DAV)		
Officiers affectés à la DAV	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière

CHAPITRE 7

Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés au sein d'un SGAMI	Autorité d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de gendarmerie implantée au siège de la zone de défense et de sécurité (1)
Centre de soutien automobile de la gendarmerie (CSAG)		
Chefs de CSAG	Autorité d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement du CSAG (2)
(1) Lire commandant de région pour le secrétaire général adjoint, les chargés de mission et les directeurs. (2) Ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative.		

CHAPITRE 8

Services du ministère de la défense

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	2 ^E ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général	-	-	-	Chef du cabinet militaire
Officier adjoint (à l'adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et chef du quartier général)	-	Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général	-	Chef du cabinet militaire
Aide de camp	-	Directeur du cabinet civil et militaire	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Chef du quartier général	-	Adjoint gendarmerie au chef du cabinet militaire et commandant du quartier général	Chef du cabinet militaire	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officier de liaison à la sous-direction des bureaux des cabinets	-	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officier affecté à la sous-direction des bureaux des cabinets – chef de la cellule décoration	-	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de l'accompagnement du personnel
Officiers affectés à la cellule directement rattachée au chef du cabinet militaire	-	Chef du cabinet militaire	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés au sein des bureaux ou de cellules	-	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officier de liaison à la structure du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la défense (SIMMAD)	-	Directeur central du SIMMAD	-	Directeur des opérations et de l'emploi
Chef de la mission inter-armées de retour à la vie civile des officiers généraux (MIRVOG)	-	Chef du bureau des officiers généraux	-	Major général de la gendarmerie nationale
Chef de cabinet du secrétaire d'État chargé des anciens combattants	-	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Aide de camp du secrétaire d'État chargé des anciens combattants	-	Directeur de cabinet	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés à la commission des recours des militaires (CRM) en qualité de rapporteur	-	Président de la CRM	-	Adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Officiers affectés au sein de la direction de la protection des installations de la dissuasion	Autorité d'emploi	-	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Secrétariat général pour l'administration (SGA)				
Chargé de mission auprès du secrétaire général pour l'administration	-	Secrétaire général pour l'administration	-	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Chef de la mission de prévention et de la sécurité routière de la défense	-	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officier au service parisien de soutien de l'administration centrale – Bureau de la protection et du secret	Autorité d'emploi	-	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officier affecté à la sous-direction du pilotage des ressources humaines et financières – Bureau « budget opérationnel de programme »	Autorité d'emploi	-	-	Sous-directeur de la politique des ressources humaines

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	2 ^E ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés au service historique de la défense	-	Chef du service historique de défense	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD)				
Chargé de missions auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense	-	Directeur des ressources humaines du ministère de la défense	-	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Cas général	-	Sous-directeur d'emploi	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officier affecté au service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles	-	Sous-directeur d'emploi	-	Sous-directeur de la politique des ressources humaines
Officier affecté à la cellule de la maintenance réglementaire solde	-	Chef de la mission SIRH	-	Sous-directeur de la politique des ressources humaines
Officiers affectés à l'agence de reconversion de la défense (ARD)	-	Directeur de l'ARD	-	Sous-directeur de l'accompagnement du personnel
Officiers affectés dans un centre interarmées de reconversion (CIR)	-	Sous-directeur de l'accompagnement professionnel et de la reconversion (APR)	-	Commandant de région ou commandant adjoint de région de rattachement
État-major des armées (EMA)				
Autres officiers, centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), commandement des opérations spéciales (COS)	-	Chef de division, chef de service, chef du CPCO, chef du COS	Sous-chef de rattachement	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection (1)
Officiers affectés à l'établissement géographique interarmées (EGI)	-	Chef d'établissement	-	Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
Officier de liaison à la direction du renseignement militaire (DRM)	-	Directeur du renseignement militaire	-	Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
Autres officiers de la DRM	-	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
(1) Pour l'officier affecté à la division « études, synthèse, management général », le notateur juridique est le sous-directeur de la politique des ressources humaines de la DGGN.				

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés à la DRM – Sous-direction des opérations – Commandement – Section terrorisme affaires réservées – Officier traitant renseignement sur le terrorisme	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés à la direction centrale du service de santé	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés au centre interarmées de conceptions, de doctrines et d'expérimentation (CICDE)	Chef du CICDE	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers affectés à la direction générale des systèmes informatiques et de communication (DGSIC)	Autorité d'emploi	Chef du ST(SI) ²
Officier affecté à la cellule d'analyse en lutte informatique défensive	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers auprès du chef de la représentation militaire française à l'Union européenne	Chef de la représentation militaire française à l'Union européenne	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés à l'état-major interarmées de force et d'entraînement (EMIAFE)	Chef d'état-major interarmées de force et d'entraînement	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
OTAN PPE 178 – SHAPE MONS, DCOSC ops/Int gendarmerie, Staff officer military planning	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Direction du service national (DSN)		
Officiers affectés à la direction du service national	Directeur adjoint ou chef d'état-major	Sous-directeur des compétences
Directeur d'établissement du service national	Autorité d'emploi	Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative
Autres officiers affectés au sein d'un établissement du service national	Autorité d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région ou du GGD ayant le statut de formation administrative

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Directeur d'un centre du service national	Autorité d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région ou du GGD ayant le statut de formation administrative
Autres officiers	Autorité d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région ou du GGD ayant le statut de formation administrative
Officiers affectés au centre des archives du personnel militaire (CAPM)	Autorité d'emploi	Commandant en second de la région ou commandant en second du GGD ayant le statut de formation administrative
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA)		
Officiers affectés à la mission pour la réalisation des actifs immobiliers	Autorité d'emploi	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Officiers affectés au service immobilier de la défense	Sous-directeur d'emploi	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Service d'infrastructure de la défense (SID)		
Officiers affectés à la direction centrale du service d'infrastructure de la défense	Sous-directeur d'emploi	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Contrôle général des armées (CGA)		
Officiers affectés au conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM)	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la gestion du personnel
Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS)		
Conseiller pour la sécurité intérieure	Directeur adjoint à la DGRIS	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés à la DGRIS	Sous-directeur d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)		
Chef de service	Directeur général de la sécurité extérieure	Major général de la gendarmerie nationale
Chef du bureau protection des installations surveillées	Chef de service	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Autres officiers	Chef de service	Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD)		
Officiers affectés au sein de l'administration centrale	Sous-directeur	Directeur adjoint au DPSD
Officiers affectés au sein d'une direction zonale	Directeur zonal	Directeur adjoint au DPSD
Secrétariat général du conseil supérieur de la réserve militaire		
Officier affecté au secrétariat général	Secrétaire général	Délégué aux réserves de la gendarmerie
Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS)		
Chargé de missions	Directeur de l'EMS	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)		
Chargé de missions - Conseillers	Directeur de l'EMS	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Centre des hautes études militaires (CHEM)		
Auditeurs	Directeur de l'EMS (1)	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale

(1) Après établissement d'une fiche d'appréciation du directeur du CHEM

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
École de guerre			
Chef de cabinet	-	Directeur de l'École de guerre	Directeur de l'EMS
Commandant de division - Chef de groupement gendarmerie	-	Directeur de l'École de guerre	Directeur de l'EMS
Officiers affectés à l'encadrement à l'école militaire au sein de l'École de guerre du grade de colonel	-	Directeur de l'École de guerre	Directeur de l'EMS
Autres officiers affectés à l'encadrement à l'école militaire au sein de l'École de guerre	Directeur des études	-	Directeur de l'EMS
Officiers scolarisés à l'école militaire au sein de l'École de guerre	-	Cadre professeur	Directeur de l'École de guerre
Officiers scolarisés dans une école à l'étranger dans le cadre de l'École de guerre (gestion EMA)	-	Attaché de sécurité intérieure gendarmerie (1)	Directeur de l'École de guerre
Stagiaires de haut niveau de l'EONGN (autres que l'École de guerre)	Autorité d'emploi (2)	-	Commandant de l'EONGN

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Autres écoles			
Officiers affectés à l'école poly-technique	Autorité d'emploi	Directeur général de l'école	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officiers affectés à l'école spéciale militaire	Autorité d'emploi (3)	Commandant les écoles de Coëtquidan	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officiers affectés au sein de lycées militaires	-	Commandant du lycée	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officiers affectés en écoles diverses (CFIAR, ENE, etc.)	-	Commandant de l'école	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officiers affectés au centre national aux sports de la défense	-	Commandant de l'École interarmées des sports (EIS)	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Officier dans une école à l'étranger (hors gestion EMA)	-	Attaché de sécurité intérieure (4)	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Divers			
Officiers affectés à l'hôtel des Invalides	-	Gouverneur militaire de Paris	Commandant de région de gendarmerie d'Île-de-France
Officiers affectés à l'inspection des armements nucléaires	-	Inspecteur des armements nucléaires	Chef du cabinet militaire du ministre de la défense
Chargé de mission responsable des exercices de sécurité et des transports nucléaires	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officier de liaison à l'étranger	Attaché de sécurité intérieure	-	Sous-directeur de la coopération de sécurité – DCI (5)
Officiers affectés dans les divisions « Action de l'État en mer » des préfectures maritimes	-	Autorité d'emploi	Commandant de région ou commandant adjoint de région
Bureau enquêtes accidents défense	-	Directeur du bureau enquêtes accidents défense	Directeur des opérations et de l'emploi
Groupement interarmées des actions civilo-militaires	-	Chef du groupement interarmées des actions civilo-militaires	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers affectés au sein d'un organisme interarmées (OIA) ou d'un organisme à vocation interarmées (OVIA)	-	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés en préfecture au sein de la coordination de lutte antiterroriste	Autorité d'emploi	-	Commandant de région ou commandant adjoint de région
Officiers affectés dans un état-major de réaction rapide	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la gestion du personnel
Officiers affectés à l'inspection générale de l'armée de l'air – Bureau de standardisation du maintien de la navigabilité (BSMN)	-	Autorité d'emploi	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés à la cellule plongée humaine et intervention sous la mer (CEPHISMER)	-	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière

(1) À défaut, l'attaché de sécurité intérieure adjoint.
(2) L'appréciation est établie selon les règles en vigueur dans l'institution d'accueil. À défaut, l'appréciation selon le modèle accessible *via* Agorha.
(3) Selon l'affectation du militaire noté : directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER)/directeur des formations d'élèves (DFE)/directeur général de la formation militaire (DGFM).
(4) Lorsque la formation n'est pas un équivalent CID géré par l'EMA.
(5) S'il est officier de la gendarmerie nationale. À défaut, lire adjoint.

CHAPITRE 9

Présidence de la République

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Commandant militaire	Directeur du cabinet de la présidence de la République	Major général de la gendarmerie nationale
Commandant militaire en second et adjoint	-	Commandant militaire
Officiers affectés au service de permanence et d'information	-	Commandant militaire
Officier de sécurité de la présidence de la République	-	Commandant militaire

CHAPITRE 10

Services relevant du Premier ministre

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés au cabinet militaire	-	-	Chef de cabinet militaire
Commandant militaire de l'hôtel Matignon	Chef de cabinet civil	Chef de cabinet militaire	Commandant de la garde républicaine
Commandant militaire en second de l'hôtel Matignon	Commandant militaire de l'hôtel Matignon	Chef de cabinet militaire	Commandant de la garde républicaine
Officier de liaison au service de permanence et de veille opérationnelle	Autorité d'emploi		Commandant de la garde républicaine
Adjoint gendarmerie à la personnalité qualifiée	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés au groupement interministériel de contrôle (GIC)	Autorité d'emploi	Chef du bureau des affaires criminelles	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés à la délégation interministérielle à la sécurité routière	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés à la délégation interministérielle à l'intelligence économique	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de l'anticipation opérationnelle
Chargé de mission à l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière à la délégation à la sécurité routière et à la circulation routière	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés à la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives	Autorité d'emploi	Chef du bureau de la police judiciaire	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés au secrétariat général de la mer	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés au secrétariat général des affaires européennes	Autorité d'emploi	-	Directeur de la coopération internationale (1)
Officiers affectés au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)	-	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Sous-directeur de la prospective et de la planification de la sécurité du (SGDSN)	Autorité d'emploi	-	Major général de la gendarmerie nationale
Chargé de mission « action territoriale » – Agence nationale de sécurité des systèmes d'informations (ANSSI)	Autorité d'emploi	-	Chef du ST(SI) ² (1)
Officiers affectés à l'INHESJ	Directeur de l'INHESJ	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale

(1) S'il est officier de la gendarmerie nationale. À défaut, lire adjoint.

CHAPITRE 11

Services relevant du ministère des affaires étrangères et du développement international

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Conseiller technique auprès du haut fonctionnaire de défense	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers affectés à la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)	-	Directeur de la coopération de sécurité et de défense	Directeur de la coopération internationale (1)
Coopération militaire technique : chef de détachement ou de projet gendarmerie	Attaché de sécurité intérieure	Directeur de la coopération de sécurité et de défense	Directeur de la coopération internationale (1)
Coopération militaire technique : Coopérants militaires techniques	Chef du détachement gendarmerie	Directeur de la coopération de sécurité et de défense	Directeur de la coopération internationale (1)
Officiers affectés au centre d'analyse et de prévision (CAP)	-	Directeur du CAP	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers affectés à la valise diplomatique	-	Sous-directeur de la valise diplomatique	Commandant de la garde républicaine

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés à la sous-direction de la sécurité diplomatique et de la défense	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
(1) S'il est officier de la gendarmerie nationale. À défaut lire adjoint.			

CHAPITRE 12

Services du ministère de l'intérieur

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés à l'IGA	Autorité d'emploi	-	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Chargé de mission auprès du conseiller pour la sécurité auprès du ministre de l'intérieur (MININT)	-	-	Conseiller pour la sécurité auprès du MININT
Autres officiers affectés au cabinet du MININT	-	-	Conseiller pour la sécurité auprès du MININT
Chargé de mission « suivi de la négociation européenne et internationale » au secrétariat permanent de la fonction européenne et internationale	Conseiller diplomatique du MININT	-	Chef de cabinet DGGN
Officiers affectés à la cellule de coordination des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)	Autorité d'emploi	-	Chef de cabinet DGGN
Officiers affectés à la DLPJ	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la DGGN (1) (2) (3)
Officiers servant à la mission de gouvernance ministérielle des systèmes d'information et de communication au secrétariat général du MININT	Autorité d'emploi	-	Chef du ST(SI) ² (4)
Officier adjoint au chef du service central du renseignement territorial (SCRT)	Autorité d'emploi	-	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés au service central du renseignement territorial (SCRT)	Autorité d'emploi	-	Officier adjoint au chef du SCRT
Officiers affectés à la direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) – Officier de liaison au secrétariat permanent	Directeur du cabinet du DGPN	-	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés à la mission de lutte anti-drogue	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier chargé de missions à la direction de projet à la MAP	Autorité d'emploi	-	Major général de la gendarmerie nationale
Chef du bureau des affaires immobilières de la gendarmerie nationale à la sous-direction des affaires immobilières (DEPAFI)	Autorité d'emploi	Sous-directeur des affaires immobilières	Directeur des soutiens et des finances
Autres officiers du bureau des affaires immobilières de la gendarmerie nationale à la sous-direction des affaires immobilières (DEPAFI)	-	Chef de bureau	Sous-directeur des affaires immobilières
Officier affecté au bureau de la synthèse, du patrimoine et de la stratégie à la sous-direction des affaires immobilières (DEPAFI)	Autorité d'emploi	Sous-directeur des affaires immobilières	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Chargé de mission auprès du directeur de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières (DEPAFI)	-	Directeur de la DEPAFI	Directeurs des soutiens et des finances
Officier de liaison auprès de la direction de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières (DEPAFI)	Sous-directeur des affaires immobilières	-	Sous-directeur de l'immobilier et du logement

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Officier affecté au secrétariat général – Délégation à l'information et à la communication	Autorité d'emploi	-	Conseiller pour la communication, chef du SIRPA
Officiers affectés au service du haut fonctionnaire de défense	-	Haut fonctionnaire de défense	Directeur des opérations et de l'emploi
Officiers affectés au service du haut fonctionnaire de défense – Sous-direction de la protection du ministère	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers affectés au service du haut fonctionnaire de défense – Sous-direction de la protection du ministère – Pôle sécurité des systèmes d'information	Autorité d'emploi	-	Chef du ST(SI) ² (4)
Officier affecté en qualité de chef de cabinet adjoint au secrétariat à l'intérieur et aux collectivités locales	Autorité d'emploi	-	Directeur des opérations et de l'emploi
Officier affecté à la direction des ressources humaines du MININT	Autorité d'emploi	-	Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale
Officier affecté à la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de l'accompagnement du personnel
Officier affecté à la tête de la coordination nationale des GIR	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier affecté à la coordination nationale des GIR en qualité d'adjoint	Autorité d'emploi	Chef de la MLG-DCPJ	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier affecté au Maritime Analysis and Operations Center – Narcotics (MAOC/N) à Lisbonne	Autorité d'emploi	Chef du bureau des affaires criminelles	Sous-directeur de la police judiciaire
Représentant de la gendarmerie auprès de l'unité de coordination des forces mobiles (UCFM/DGPN)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Chef de la mission de liaison de la gendarmerie auprès de la DCPJ (MLG-DCPJ)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la police judiciaire
Autres officiers servant au sein de la DCPJ (hors offices centraux) et à EUROPOL	Autorité d'emploi	-	Chef de la MLG-DCPJ
Chef d'office central gendarmerie	-	-	Sous-directeur de la police judiciaire
Autres officiers servant dans un office central gendarmerie	-	-	Chef de l'office
Chef d'office central police	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la police judiciaire
Autres officiers servant dans un office central police sauf office central de police commandé par un officier de gendarmerie	Chef de l'office	-	Chef de la MLG-DCPJ
Autres officiers servant dans un office central police commandé par un officier de gendarmerie	-	-	Chef de l'office
Autres représentants de la gendarmerie ou officiers de liaison DCPAF (dont le pôle analyse et gestion opérationnelle - PAGO)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés au sein de autorité de coordination de l'autorité des transports en commun	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officier affecté à l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT) en qualité d'adjoint	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la police judiciaire
Autres officiers affectés à l'UCLAT	-	Adjoint au chef de l'UCLAT	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier affecté au sein de l'antenne de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste de Pau	Autorité d'emploi	Adjoint au chef de l'UCLAT	Sous-directeur de la police judiciaire
Conseiller technique auprès du haut fonctionnaire de défense	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers affectés à la direction de la défense et de la sécurité civiles	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officiers de liaison affectés au comité interministériel de la prévention de la délinquance	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés à l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTA)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés au conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Directeur du centre automatisé de constatation des infractions routières (CACIR)	Autorité d'emploi	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Adjoint au directeur du CACIR	Directeur du CACIR	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés à la préfecture de police de sécurité secrétariat général de la zone de défense	Autorité d'emploi	-	Commandant de région de gendarmerie Île-de-France
Attaché de sécurité intérieure et attaché de sécurité intérieure adjoint	Ambassadeur	-	Directeur de la coopération internationale adjoint
Assistant d'attaché de sécurité intérieure adjoint	Attaché de sécurité intérieure	-	Autorité militaire supérieure directe (5)

(1) Selon les fonctions exercées par le militaire noté. Les sous-directions concernées sont : la sous-direction de la politique des ressources humaines ; la sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière ; la sous-direction de la police judiciaire.

(2) Pour les officiers relevant de la sous-direction de la police judiciaire, un premier degré de notation est établi par le chef du bureau de la police judiciaire.

(3) Pour les officiers affectés à la sous-direction du conseil juridique et du contentieux, bureau du contentieux statutaire et de la protection juridique des fonctionnaires, lire l'adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale.

(4) S'il est officier de la gendarmerie nationale. À défaut, lire adjoint.

(5) Dès lors qu'il s'agit d'un officier de la gendarmerie.

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Attaché de gendarmerie, conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France auprès de l'UE (RPFUE)	Chef de la cellule « justice et affaires intérieures » (JAI) auprès de la représentation française auprès de l'UE	Directeur de la coopération internationale (1)
Officiers affectés à la direction de la gestion civile des crises et de la coordination des unités de police au sein du conseil de l'UE	Chef de l'unité police	Directeur de la coopération internationale (1)
Conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France pour l'OSCE	Ambassadeur	Directeur de la coopération internationale (1)
Unité 2C Coopération policière et douanière au sein du conseil de l'UE	Chef de l'unité police	Directeur de la coopération internationale (1)
Agence nationale des titres sécurisés – Chargé de mission	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Chargé de mission sécurité à la délégation générale à l'outre-mer	Autorité d'emploi	Commandant de la gendarmerie outre-mer
Officier, chef du bureau de la lutte contre le travail illégal et les fraudes à l'identité à la sous-direction de la lutte contre les fraudes, des contrôles et de l'éloignement	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés à la délégation interministérielle à la sécurité privée	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officier adjoint gendarmerie au détachement central interministériel d'intervention technique (DCIIT)	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense de l'ordre public et de la protection
Officier de liaison auprès du préfet – cellule de lutte contre la cybercriminalité	Autorité d'emploi	Commandant du PJGN
Centre des hautes études du ministère de l'intérieur (CHEMI)		
Directeur des relations extérieures	Directeur du CHEMI	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Directeur adjoint	Directeur du CHEMI	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Auditeurs gendarmerie	Directeur du CHEMI	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Centre national civilo-militaire de formation à l'entraînement NRBC		
Officiers affectés au centre	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
(1) S'il est officier de la gendarmerie nationale. À défaut, lire adjoint.		

CHAPITRE 13

Services relevant du ministère de la justice

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés à la grande chancellerie de la légion d'honneur	Autorité d'emploi	Major général de la gendarmerie nationale
Officier de liaison auprès de la DACG	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés à la mission de préfiguration auprès de la délégation interministérielle aux interceptions judiciaires (DIJ)	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés au service central de prévention de la corruption (SCPC)	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
Commandant militaire du palais de justice de Paris	Autorité d'emploi	Commandant de région de gendarmerie d'Île-de-France
Autres officiers affectés au palais de justice de Paris	-	Commandant militaire du palais
Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire

CHAPITRE 14

Services relevant des présidences de l'Assemblée nationale et du Sénat

AFFECTATION	APPRÉCIATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Commandant militaire	Autorité d'emploi	-	Commandant de la garde républicaine
Autres officiers	-	Commandant militaire du palais	Commandant de la garde républicaine

CHAPITRE 15

Services relevant d'autres ministères

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Officier affecté au sein de la mission militaire de la représentation permanente de la France auprès de l'organisation des Nations unies à New York	Chef de la mission militaire	Directeur de la coopération internationale (1)
Officiers affectés à INTERPOL	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
SNCF – Officier de liaison	Directeur de la sécurité	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officiers affectés à la SNCF – Cellule coopération opérationnelle	-	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Chargé de mission au conseiller technique EDF (Direction de la sécurité du groupe) et officier de liaison EDF	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officier de liaison affecté à ERDF	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
Officier de liaison à la mission permanente de sécurité de la direction production ingénierie	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Chargé de mission au conseiller technique GDF	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officier délégué du préfet pour la politique de la ville – Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité	Préfet	Commandant de région de rattachement
Conseiller gendarmerie auprès de la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière
Officier affecté à la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
Officiers affectés au sein de services relevant d'autres ministères et dont la mission relève de l'une des directions de la DGGN	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la direction dont relève la mission du militaire noté

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Rapporteur à la Cour des comptes	Président de la chambre d'affectation	Sous-directeur administratif et financier
Chef de la mission de protection contre le terrorisme au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie – Service de défense, de sécurité et d'intelligence économique	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Officier de liaison affecté au sein de la cellule de traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN)	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la police judiciaire
Adjoint au chef d'un bureau à la direction du budget	Chef de la sous-direction	Sous-directeur administratif et financier
Adjoint au chef d'un bureau à la direction générale de l'administration et de la fonction publique	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la politique des ressources humaines
Officier affecté au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie – Département de la planification de défense et de sécurité	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Conseiller technique au secrétariat général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	Autorité d'emploi	Directeur des opérations et de l'emploi
Adjoint au chef du service de défense, de sécurité et d'intelligence économique au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	Autorité d'emploi	Directeur des opérations et de l'emploi
Sous-directeur chef du département de la sécurité nucléaire	Autorité d'emploi	Directeur des opérations et de l'emploi
Autres officiers affectés au département de la sécurité nucléaire	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection
Délégation interministérielle pour le développement de l'offre de logements (DIDOL) – Conseiller spécial	Autorité d'emploi	Sous-directeur de l'immobilier et du logement
Conseiller gendarmerie auprès du directeur interministériel aux grands événements sportifs	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la défense, de l'ordre public et de la protection

(1) S'il est officier de la gendarmerie. À défaut, lire adjoint.

CHAPITRE 16

Structures communes « police-gendarmerie »

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Direction de la coopération internationale (DCI)		
Chargé de mission, officier communication	–	Directeur de la coopération internationale (1)
Sous-directeur – adjoint au sous-directeur	–	Directeur de la coopération internationale (1)
Chef de division	–	Sous-directeur (1)
Chef de bureau	–	Chef de division (1)
Autres officiers des sous-directions	–	Sous-directeur (1)
Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (ST(SI)²)		
Sous-directeurs	–	Chef du ST(SI) ²
Chargés de mission rattachés directement au chef du ST(SI) ²	–	Chef du ST(SI) ²
Chargés de projets rattachés directement au chef du ST(SI) ²	–	Chef du ST(SI) ²
Adjoint au chef de la mission de la politique de l'innovation et des partenariats technologiques (MPIPT)	Chef de la MPIPT	Chef du ST(SI) ²
Adjoint aux sous-directeurs, chefs de bureau	Sous-directeur (2)	Chef du ST(SI) ²
Chargé de projet rattaché à un sous-directeur	–	Sous-directeur
Adjoints chefs de bureau	–	Chef de bureau
Officiers affectés dans les sections	Chef de section (2)	Chef de bureau
Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)		
Officier de liaison	Autorité d'emploi	Chef de la MPP
Service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (SAELSI)		
Adjoint au chef de service (3)	Chef du SAELSI	Directeur des soutiens et des finances
Officiers directement rattachés au chef de service	–	Chef du SAELSI (3) (4)

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Sous-directeur (5) – adjoint au sous-directeur (3)	Sous-directeur (6)	Chef du SAELSI (3) (4)
Chef de bureau, de mission ou de centre	Sous-directeur (6)	Chef du SAELSI (3) (4)
Adjoint chef de bureau, de centre ou de mission (11)	Chef de bureau, de centre ou de mission (6)	Sous-directeur (3) (7)
Officiers affectés dans les sections	-	Chef de bureau (3) (8) (9)
Officiers à l'ECLPN	-	Sous-directeur (3) (7) (10)

(1) S'il s'agit d'un officier de la gendarmerie nationale ; à défaut, lire le sous-directeur, le sous-directeur adjoint ou l'officier supérieur, chargé de mission.
(2) S'il existe, que l'autorité soit d'origine PN ou GN.
(3) Lorsque c'est un officier de la gendarmerie nationale.
(4) À défaut, lire l'adjoint « gendarmerie » au chef de service.
(5) Lorsque le sous-directeur n'est pas également adjoint au chef du SAELSI.
(6) S'il existe, que l'autorité soit civile ou militaire.
(7) À défaut, lire le sous-directeur adjoint « gendarmerie ».
(8) À défaut, lire le sous-directeur dont relève le militaire, à condition qu'il soit gendarme ; sinon, le sous-directeur adjoint « gendarmerie ».
(9) Lorsque la section est directement rattachée au sous-directeur, lire le sous-directeur dont relève le militaire, à condition qu'il soit gendarme ; sinon, le sous-directeur adjoint « gendarmerie ».
(10) Ces officiers font l'objet d'une fiche d'appréciation dont le modèle est accessible *via* Agorha, par le directeur de l'Établissement central de la logistique de la police nationale.
(11) Ou chargé de projet rattaché directement à un sous-directeur et officiers affectés au sein d'une mission.

CHAPITRE 17

Association des maires de France (AMF)

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés à l'Association des maires de France (AMF)	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière

CHAPITRE 18

*Cas particuliers des officiers
dont l'affectation n'est pas prévue dans les précédentes annexes*

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Officiers affectés hors gendarmerie	Autorité d'emploi	Sous-directeur dont relève le militaire noté
Officiers affectés en gendarmerie	Supérieur hiérarchique direct	Commandant de région, commandant adjoint de région, ou sous-directeur dont relève le militaire noté

PARTIE 2

Chaînes de notation applicables aux officiers mandatés pour la concertation

AFFECTATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Conseiller « concertation » et vice conseiller	Autorité ou commandant de la formation administrative auprès de laquelle le conseiller et le vice conseiller sont institués

ANNEXE II

CHAÎNES DE NOTATION APPLICABLES AUX MILITAIRES
NON OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

PARTIE 1

Chaînes de notation applicables aux :

- **sous-officiers de gendarmerie (SOG) gradés ;**
- **sous-officiers de gendarmerie du grade de gendarme, titulaires d'un diplôme ou d'un titre ouvrant droit à l'avancement ;**
- **sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN).**

CHAPITRE 1^{ER}

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Cabinet		
Conseiller sous-officier du DGGN	-	Chef de cabinet
Militaires affectés au secrétariat	Chef du secrétariat	Chef de cabinet
Militaires affectés au secrétariat des aumôneries	Chef du bureau du cabinet	Chef de cabinet
Militaires placés auprès de l'inspecteur du service de santé pour la gendarmerie nationale	-	Inspecteur du service de santé pour la gendarmerie nationale
Militaires du secrétariat du conseiller technique santé	Conseiller technique santé	Chef de cabinet
Militaires détachés pour emploi auprès du directeur général de la gendarmerie nationale ou du major général (1)	-	Chef de cabinet
Mission du pilotage et de la performance		
Militaires affectés au secrétariat	-	Officier chargé de mission
Mission du système d'information Agorha		
Militaires affectés à la MSIA	-	Chef de bureau
Directions		
Militaires affectés au bureau ou centre (2)	Chef de section	Chef de bureau ou de centre
Chef de secrétariat direction	Officier supérieur adjoint (3)	Directeur
Militaires affectés au secrétariat directions	-	Officier supérieur adjoint (3)
Militaires affectés en section (4) ou cellule directement rattachée à un directeur	Chef de section ou de cellule	Directeur
Militaires affectés en section commandement de la DPMGN (5)	Chef de section	Officier supérieur adjoint (3)
Sous-officiers affectés au projet PULSAR	-	Directeur de projet
Conducteurs d'autorité des directeurs d'administration centrale ou de l'IGAG, de l'IGGN, du CGOM et du SAELSI	-	Directeur ou IGAG, IGGN, CGOM et chef du SAELSI
Sous-officiers affectés à la DGGN et ne relevant d'aucune des chaînes de notation ci-dessus	-	Directeur (6)
Sous-direction		
Militaires affectés à la direction de projet	Chef de projet	Sous-directeur
Militaires affectés en bureau, office, section (7), secrétariat ou centre.	Chef de section ou de division	Chef de bureau, d'office, de CNP ou de centre
Militaires affectés au secrétariat sous-direction	-	Sous-directeur
Service d'information et de relations publiques (SIRPA)		
Militaires affectés au secrétariat SIRPA	-	Conseiller pour la communication et chef du SIRPA
Militaires affectés au sein du SIRPA	Chef de section	Chef de bureau
Délégué aux réserves de la gendarmerie		
Militaires affectés auprès du délégué aux réserves de la gendarmerie	-	Délégué aux réserves de la gendarmerie
Délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie		
Militaires affectés au sein de la délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie	-	Délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG)		
Secrétariat général du CFMG	-	Secrétaire général du CFMG
(1) Concerne exclusivement les militaires suivants: conducteurs, intendant, cuisinier et secrétaires. (2) Centre d'analyse et d'exploitation, CROGEND, CPGC... (3) S'il existe. À défaut, lire chargé de mission auprès du directeur dont relève le militaire. (4) Concerne la section « analyse et prévention ». (5) Concerne la section secrétariat, la section correspondances et la section budget. (6) Selon le rattachement organique du militaire. (7) La section « psychologie, soutien et intervention » est concernée.		

CHAPITRE 2

Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés directement auprès du chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale	-	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Militaires affectés au cabinet	Chef de cabinet	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Militaires affectés au sein des bureaux	Chef de bureau	Officier général adjoint (1) (2)
(1) Selon les attributions du bureau du militaire noté. (2) S'il existe. À défaut, lire chef adjoint de l'inspection générale de la gendarmerie nationale.		

CHAPITRE 3

État-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au cabinet	Chef d'état-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie	Inspecteur général des armées-gendarmerie
Militaires affectés en état-major	-	Chef d'état-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie

CHAPITRE 4

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au contrôle de gestion	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Militaires affectés à la section commandement du CEGN	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Cabinet de communication		
Militaires affectés au cabinet de communication	-	Chef de cabinet (1)
État-major		
Militaires affectés à l'état-major du CEGN	-	Chef de section, de bureau ou chef d'état-major le cas échéant
École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN)		
Militaires affectés au cabinet - communication	-	Commandant de l'EOGN
Militaires affectés au centre de recherche de l'EOGN	Directeur du centre	Commandant de l'EOGN
Militaires affectés à l'état-major	Chef d'état-major de l'EOGN	Commandant de l'EOGN
Militaires affectés à la direction de l'instruction	Directeur de l'instruction	Commandant de l'EOGN
Militaires affectés au musée de la gendarmerie	Directeur du musée	Commandant de l'EOGN
Personnel ASA	Chef d'état-major de l'EOGN	Commandant de l'EOGN
Militaires affectés à l'encadrement de la CPI	-	Directeur de l'instruction de l'EOGN
École de gendarmerie		
Militaires affectés à la section commandement	Chef d'état-major	Commandant d'école
Militaires affectés en état-major (bureaux, services ou compagnie de commandement)	Chef de bureau, service ou de compagnie (2)	Commandant d'école
Militaires affectés à l'encadrement d'une division d'instruction, d'un bureau, d'un centre, d'une section, d'une compagnie ou d'un stage	Commandant de division, de bureau, de centre, de section, de compagnie ou directeur de stage (2)	Commandant d'école
Personnel ASA	Chef de bureau ou service	Commandant d'école
Élèves gendarmes et élèves volontaires	-	Commandant de compagnie

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Élèves CSTAGN en formation initiale	-	Commandant du CNFCSTAGN
Centre de production multimédia de la gendarmerie nationale (CPMGN)		
Militaires affectés au CPMGN	Chef de section ou de pôle	Commandant de centre
Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG)		
Militaires affectés au commandement	-	Commandant de centre
Militaires affectés à la section commandement de l'état-major	Chef d'état-major	Commandant de centre
Militaires affectés en état-major (bureaux ou services)	Chef de bureau ou service	Commandant de centre
Militaires affectés au commandement de la direction de l'instruction	Commandant de la direction d'instruction	Commandant de centre
Militaires affectés à la direction de l'instruction (bureaux ou divisions)	Chef de bureau ou de division	Commandant de centre
Centre national de formation au renseignement opérationnel (CNFRO)		
Militaires affectés au CNFRO	-	Commandant de centre
Centre national de formation aux systèmes d'information et de communication de la gendarmerie (CNFSICG)		
Militaires affectés au commandement	-	Commandant de centre
Militaires affectés dans les bureaux	Chef de bureau	Commandant de centre
Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie		
Militaires affectés au commandement et à l'état-major	-	Commandant de centre
Militaires affectés au stage de formation des maîtres-chiens	Directeur de stage	Commandant de centre
Militaires affectés au groupe national d'investigation cynophile de la gendarmerie nationale	Chef de groupe	Commandant de centre
Militaires affectés au bureau logistique	Chef de bureau	Commandant de centre
Centre national d'instruction nautique de la gendarmerie (CNING) – Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie (CNISAG)		
Militaires affectés au CNING ou au CNISAG	Chef de bureau ou service	Commandant de centre
Divers		
Militaires affectés à l'infirmerie, centre médical ou centre médical principal	Médecin-chef	Commandant d'école ou de centre
Militaires affectés au cercle mixte, ordinaire, foyer	-	Commandant d'école ou de centre
(1) Si c'est un officier. À défaut, lire le commandant du CEGN. (2) S'il existe.		

CHAPITRE 5

Autres écoles

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
École polytechnique, CCFMNRBC, CNSD - CFIAR, INHES, ETAP Pau, lycées militaires, etc.		
Militaires affectés au sein des entités ci-dessus	Autorité d'emploi	Chef d'état-major du CEGN
Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS)		
Militaires affectés à l'EMS	Chef de service ou autorité d'emploi	Chargé de mission gendarmerie DEMS
Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et École de guerre		
Militaires affectés à l'IHEDN	Chef de service ou autorité d'emploi	Chef d'état-major du CEGN
Militaires affectés à l'école de guerre	Chef de service ou autorité d'emploi	Chef du groupement d'armée/gendarmerie
École ou centre de formation à l'étranger		
Autres situations	Attachés de gendarmerie	Chef d'état-major du CEGN
Militaires affectés à l'école militaire de Bourges	Commandant de l'EMB (1)	Chef d'état-major du CEGN (2)
(1) Sauf pour le personnel de la spécialité « aéronautique » noté par le commandant du groupe de maintien en condition opérationnelle (GMCO). (2) Sauf pour le personnel de la spécialité « aéronautique » noté par le commandant de maintien en condition opérationnelle.		

CHAPITRE 6

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)

AFFECTATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires directement affectés auprès du commandant du PJGN	Commandant du PJGN en second
Militaires affectés au sein des bureaux ou sections directement rattachés au commandant du PJGN	Chef de bureau ou de section (1)
Militaires affectés au SCRCGN et militaires affectés à l'IRCGN	Chef de division, de service ou de section (2)
(1) S'il existe. À défaut, lire le commandant du PJGN en second. (2) Pour les militaires affectés à la section commandement de l'IRCGN, lire le directeur adjoint de l'IRCGN.	

CHAPITRE 7

Organismes d'administration et de soutien

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale (COMSOPGN)		
Militaires affectés au commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale (COMSOPGN)	-	Chef de l'unité supérieure (dès lors qu'il est officier ou fonctionnaire de catégorie A) (les militaires affectés en UMP sont notés par le chef du service de gestion ressources humaines et personnels isolés [SGRHPI])
Commandement de la gendarmerie des voies navigables (CGVN)		
Militaires affectés au commandement de la gendarmerie des voies navigables	-	Commandant du CGVN
Militaires détachés pour emploi au sein de la cellule d'enquête des voies navigables de l'OCLAESP	Chef de l'OCLAESP	Commandant du CGVN
Militaires affectés au sein de la brigade fluviale de Conflans-Sainte-Honorine	Commandant du CGVN	Commandant de groupement de rattachement
Militaires affectés au sein de la brigade fluviale de Rouen	Commandant du CGVN	Commandant de région de rattachement
Délégation aux victimes (DAV)		
Militaires affectés à la DAV	Autorité d'emploi	Chef du SGRHPI

CHAPITRE 8

Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au sein d'un SGAMI	Autorité d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de gendarmerie implantée au siège de la zone de défense et de sécurité
Centre de soutien automobile de la gendarmerie (CSAGN)/Détachement atelier automobile police nationale (DAAPN)		
Chef d'atelier du CSAG ou du DAAPN	Autorité d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement (1)
Militaires affectés au sein d'un CSAG ou d'un DAAPN	Chef du CSAG ou du DAAPN	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement (1)
(1) Ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative.		

CHAPITRE 9

Ministère de la défense

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Service historique de la défense		
Militaires directement rattachés auprès du chef du service historique de la défense	-	Chef du service historique de la défense
Militaires affectés au sein d'une division ou d'un département	Chef de division ou de département	Chef du service historique de la défense
Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD)		
Militaires affectés à l'organisme central	Chef de division ou de centre (1)	Directeur adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de la défense
Militaires affectés à la direction zonale et poste de sécurité et de défense (PSD)	Directeur zonal	Directeur adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de la défense
Direction du service national (DSN)		
Militaires affectés à la direction du service national	Adjoint au directeur du service national	Commandant en second de la région de rattachement (2)
Militaires affectés à l'établissement du service national	Directeur de l'établissement du service national	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement (2)
Militaires affectés au centre du service national	Directeur du centre du service national	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement (2)
Militaires affectés au centre des archives du personnel militaire (CAPM)	Directeur du CAPM	Commandant en second de la région de rattachement (2)
Direction centrale du service de santé des armées		
Direction centrale	Chef de service	Officier adjoint commandement (OAC) (3)
Direction régionale	Chef de service	Officier adjoint commandement (OAC) (3)
Hôpitaux	Chef de service	Officier adjoint commandement (OAC) (3)
Écoles du service de santé des armées	Chef de service	Officier adjoint commandement (OAC) (3)
École du personnel paramédical des armées	Chef de service	Officier adjoint commandement (OAC) (3)

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Direction des ressources humaines du ministère de la défense		
Militaires affectés dans les centres interarmées de reconversion (CIR)	Chef du CIR	Chef de l'appui opérationnel (3)
(1) Selon l'affectation du militaire. (2) Ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative (GGD FA). (3) De la région d'implantation ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative.		

CHAPITRE 10

Structures communes « police-gendarmerie »

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Direction de la coopération internationale (DCI)		
Militaires affectés auprès du directeur	-	Directeur de la coopération internationale (1)
Militaires affectés auprès d'un sous-directeur	-	Sous-directeur (2) (4)
Autres militaires affectés au sein d'une sous-direction		Chef de l'unité supérieure (3)
Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (ST(SI)²)		
Militaires affectés au secrétariat du chef du ST(SI) ²	-	Chef du ST(SI) ²
Militaires affectés au secrétariat sous-direction	-	Sous-directeur
Militaires affectés dans les sections	Chef de section (5)	Chef de bureau
(1) S'il s'agit d'un officier supérieur de gendarmerie. À défaut, lire le directeur adjoint «gendarmerie» de la coopération internationale. (2) S'il s'agit d'un officier supérieur de gendarmerie. À défaut, lire le sous-directeur adjoint «gendarmerie» (3) S'il s'agit d'un militaire de la gendarmerie. À défaut, lire le sous-directeur, le sous-directeur adjoint ou l'officier supérieur, chargé de mission. (4) À défaut, le notateur juridique est l'adjoint au DCI. (5) S'il existe: qu'il soit policier ou militaire de la gendarmerie.		

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (SAELSI)		
Chef du secrétariat	-	Chef du SAELSI (1)
Militaires affectés au secrétariat du chef du SAELSI	-	Chef du SAELSI (1)
Militaires affectés au secrétariat commun des sous-directions	-	Chef du SAELSI (1)
Militaires affectés dans les sections directement rattachées au chef de service	Chef de section (2)	Chef du SAELSI (1)
Militaires affectés au sein d'un bureau ou d'une mission.	Chef de section (2)	Chef de bureau ou de mission (3)
Militaires affectés dans les sections ou dans un département au centre de recherche et d'expertise de la logistique	Chef de section ou de département (2)	Chef de bureau ou chef du centre (3)
Militaires affectés dans les centres ou ateliers de l'ECLPN	Chef de centre ou d'atelier (2)	Sous-directeur (4)
(1) Lorsque c'est un officier de la gendarmerie nationale; à défaut, lire l'adjoint «gendarmerie» au chef de service. (2) S'il existe: que l'autorité soit civile ou militaire. (3) S'il s'agit d'un officier de la gendarmerie. À défaut, lire le sous-directeur dont relève le militaire s'il s'agit d'un officier de la gendarmerie, sinon lire le sous-directeur adjoint «gendarmerie». (4) S'il s'agit d'un officier de la gendarmerie. À défaut, lire le sous-directeur adjoint «gendarmerie».		

PARTIE 2

Chaînes de notation applicables aux:

- **SOG du grade de gendarme, non-titulaires d'un diplôme ou d'un titre ouvrant droit à l'avancement;**
- **volontaires dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale et militaires du rang de réserve.**

CHAPITRE 1^{er}

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Cabinet		
Conseiller sous-officier du DGGN	-	Chef de cabinet
Militaires affectés au secrétariat	-	Chef du secrétariat
Militaires affectés au secrétariat des aumôneries	Chef du bureau du cabinet	Chef de cabinet

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires placés auprès de l'inspecteur du service de santé pour la gendarmerie nationale	-	Inspecteur du service de santé pour la gendarmerie nationale
Militaires du secrétariat du conseiller technique santé	-	Conseiller technique santé
Militaires détachés pour emploi auprès du directeur général de la gendarmerie nationale ou du major général (1)	-	Chef de cabinet
Mission du pilotage et de la performance		
Militaires affectés au secrétariat	-	Officier chargé de mission
Mission du système d'information Agorha		
Militaires affectés à la MSIA		Chef de bureau
Directions		
Militaires affectés au sein de bureau ou centre (2)	Chef de section (3)	Chef de bureau ou de centre
Chef de secrétariat direction	-	Officier supérieur adjoint (4)
Militaires affectés en section (5) ou cellule directement rattachée à un directeur	Chef de section ou de cellule (3)	Officier supérieur adjoint (4)
Militaires affectés en secrétariat directions	-	Officier supérieur adjoint (4)
Militaires affectés en section commandement de la DPMGN (6)	Chef de section (3)	Officier supérieur adjoint
Sous-officiers affectés au projet PULSAR	-	Directeur de projet
Conducteurs d'autorité des directeurs d'administration centrale ou de l'IGAG, de l'IGGN, du CGOM et du SAELSI	-	Directeur ou IGAG, IGGN, CGOM et chef du SAELSI
Sous-officiers affectés à la DGGN et ne relevant d'aucune des chaînes de notation ci-dessus	-	Directeur (7)
Sous-direction		
Militaires affectés à la direction de projet	-	Chef de projet
Militaires affectés au sein de bureau, office, section (8), secrétariat ou centre.	Chef de section ou de division (3)	Chef de bureau, d'office, de CNP ou de centre
Militaires affectés au secrétariat sous-direction	-	Sous-directeur
Service d'information et de relations publiques (SIRPA)		
Militaires affectés au secrétariat SIRPA	-	Conseiller pour la communication et chef du SIRPA
Militaires affectés au sein du SIRPA	Chef de section (3)	Chef de bureau
Délégué aux réserves de la gendarmerie (DRG)		
Militaires affectés auprès du DRG	-	DRG adjoint
Délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie		
Militaires affectés au sein de la délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie	-	Commandant en second (9)
Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG)		
Secrétariat général du CFMG	-	Secrétaire général du CFMG
(1) Concerne exclusivement les militaires suivants : conducteurs, intendant, cuisinier et secrétaires. (2) Centre d'analyse et d'exploitation, CROGEND, CPGC... (3) S'il existe. (4) S'il existe. À défaut, lire chargé de mission auprès du directeur dont relève le militaire. (5) Concerne la section « analyse et prévention ». (6) Concerne la section secrétariat, la section correspondances et la section budget. (7) Selon le rattachement organique du militaire. (8) La section « psychologie, soutien et intervention » est concernée. (9) S'il existe. À défaut, lire officier 1 ^{er} adjoint.		

CHAPITRE 2

Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN)

AFFECTATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés directement auprès du chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale	Chef de l'inspection générale de la gendarmerie nationale
Militaires affectés au cabinet	Chef de cabinet
Militaires affectés au sein des bureaux	Chef de bureau

CHAPITRE 3

État-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie (IGAG)

AFFECTATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au cabinet	Chef d'état-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie
Militaires affectés en état-major	Chef d'état-major de l'inspecteur général des armées-gendarmerie

CHAPITRE 4

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN)

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au contrôle de gestion	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Militaires affectés à la section commandement du CEGN	-	Commandant des écoles de la gendarmerie nationale
Cabinet de communication		
Militaires affectés au cabinet de communication	-	Chef de cabinet (1)
État-major		
Militaires affectés à l'état-major du CEGN	-	Chef de section ou de bureau (2)
École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN)		
Militaires affectés au cabinet – communication	-	Commandant de l'EOGN
Militaires affectés au centre de recherche de l'EOGN	Directeur du centre	Commandant de l'EOGN
Militaires affectés en état-major	-	Chef d'état-major de l'EOGN
Militaires affectés à la direction de l'instruction	-	Directeur de l'instruction
Militaires affectés au musée de la gendarmerie	-	Directeur du musée
Personnel ASA	-	Chef d'état-major de l'EOGN
Militaires affectés à l'encadrement de la CPI	-	Directeur de l'instruction de l'EOGN
École de gendarmerie		
Militaires affectés à la section commandement	-	Chef d'état-major
Militaires affectés en état-major (bureaux, services ou compagnie de commandement)	-	Chef de bureau, service ou de compagnie (3)
Militaires affectés à l'encadrement d'une division d'instruction, d'un bureau, d'un centre, d'une section, d'une compagnie ou d'un stage	-	Commandant de division, de bureau, de centre, de section, de compagnie ou directeur de stage (3)
Personnel ASA	-	Chef de bureau ou service
Élèves gendarmes et élèves volontaires	-	Commandant de compagnie
Centre de production multimédia de la gendarmerie nationale (CPMGN)		
Militaires affectés au CPMGN	-	Chef de section, de pôle (4)
Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG)		
Militaires affectés au commandement	-	Commandant de centre
Militaires affectés à la section commandement de l'état-major	-	Chef d'état-major
Militaires affectés en état-major (bureaux ou services)	-	Chef de bureau ou service
Militaires affectés au commandement de la direction de l'instruction	-	Commandant de la direction d'instruction
Militaires affectés à la direction de l'instruction (bureaux ou divisions)	-	Chef de bureau ou de division
Centre national de formation au renseignement opérationnel (CNFRO)		
Militaires affectés au CNFRO	-	Commandant de centre
Centre national de formation aux systèmes d'information et de communication de la gendarmerie (CNFSIC)		
Militaires affectés au commandement	-	Commandant de centre
Militaires affectés dans les bureaux	-	Chef de bureau
Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie		
Militaires affectés au commandement et à l'état-major	-	Commandant de centre
Militaires affectés au stage de formation des maîtres-chiens	-	Directeur de stage
Militaires affectés au groupe national d'investigation cynophile de la gendarmerie nationale	-	Chef de groupe
Bureau logistique	-	Chef de bureau

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Centre national d'instruction nautique de la gendarmerie (CNING) – Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie (CNISAG)		
Militaires affectés au CNING ou au CNISAG	-	Chef de bureau ou service
Divers		
Infirmerie, centre médical ou centre médical principal	Médecin-chef	Commandant d'école ou de centre
Cercle mixte, ordinaire, foyer	-	Commandant d'école ou de centre
(1) Si c'est un officier. À défaut, lire le commandant du CEGN. (2) S'il existe. À défaut, lire chef d'état-major du CEGN. (3) S'il existe. À défaut, lire commandant d'école. (4) S'il existe. À défaut, lire commandant de centre.		

CHAPITRE 5

Autres écoles

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
École polytechnique, CCFCMNRBC, CNSD - CFIAR, INHES, ETAP Pau, lycées militaires, etc.		
Militaires affectés au sein des entités ci-dessus	Autorité d'emploi	Chef d'état-major du CEGN
Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS)		
Militaires affectés à l'EMS	Chef de service ou autorité d'emploi	Chargé de mission gendarmerie DEMS
Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et École de guerre		
Militaires affectés à l'IHEDN	Chef de service ou autorité d'emploi	Chef d'état-major du CEGN
AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés à l'École de guerre	Chef de service ou autorité d'emploi	Chef du groupement d'armée/gendarmerie
École ou centre de formation à l'étranger		
Autres situations	Attachés de gendarmerie	Chef d'état-major du CEGN
Militaires affectés à l'école militaire de Bourges	Commandant de l'EMB (1)	Chef d'état-major du CEGN (2)
(1) Sauf pour le personnel de la spécialité « aéronautique » noté par le commandant du groupe de maintien en condition opérationnelle (GMCO). (2) Sauf pour le personnel de la spécialité « aéronautique » noté par le commandant de maintien en condition opérationnelle.		

CHAPITRE 6

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)

AFFECTATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires directement affectés auprès du commandant du PJGN	Commandant du PJGN en second
Militaires affectés au sein des bureaux ou sections directement rattachés au commandant du PJGN	Chef de bureau ou de section (1)
Militaires affectés au SCRCGN et militaires affectés à l'IRCGN	Chef de division, de service ou de section (2)
(1) S'il existe. À défaut, lire le commandant du PJGN en second. (2) Pour les militaires affectés à la section commandement de l'IRCGN, lire le « directeur adjoint de l'IRCGN ».	

CHAPITRE 7

Organismes d'administration et de soutien

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale (COMSOPGN)	-	Chef de l'unité supérieure (dès lors qu'il est officier ou fonctionnaire de catégorie A) (les militaires affectés en UMP sont notés par le chef du SGRHPI)
Commandement de la gendarmerie des voies navigables (CGVN)		
Militaires affectés au commandement de la gendarmerie des voies navigables	-	Commandant du CGVN
Militaires détachés pour emploi au sein de la cellule d'enquête des voies navigables de l'OCLAESP	Chef de l'OCLAESP	Commandant du CGVN
Militaires affectés au sein de la brigade fluviale de Conflans-Sainte-Honorine	Commandant du CGVN	Commandant de groupement de rattachement
Militaires affectés au sein de la brigade fluviale de Rouen	Commandant du CGVN	Commandant de région de rattachement
Délégation aux victimes (DAV)		
Militaires affectés à la DAV	Autorité d'emploi	Chef du SGRHPI

CHAPITRE 8

Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)

AFFECTATION	APPRECIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés au sein d'un SGAMI	Autorité d'emploi (1)	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de gendarmerie implantée au siège de la zone de défense et de sécurité (2)
Centre de soutien automobile de la gendarmerie (CSAGN) / Détachement atelier automobile police nationale (DAAPN)		
Militaires affectés au sein d'un CSAG ou d'un DAAPN	Chef du CSAG ou du DAAPN	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement (2)
(1) Établissement d'une fiche d'appréciation par l'autorité d'emploi. (2) Ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative.		

CHAPITRE 9

Ministère de la défense

AFFECTATION	APPRECIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Service historique de la défense		
Militaires directement rattachés auprès du chef du service historique de la défense	-	Chef du service historique de la défense
Militaires affectés au sein d'une division ou d'un département	Chef de division ou de département	Chef du service historique de la défense
Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD)		
Militaires affectés en organisme central	Chef de division ou de centre (1)	Directeur adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de la défense
Militaires affectés à la direction zonale et poste de sécurité et de défense (PSD)	Directeur zonal	Directeur adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de la défense
Direction du service national (DSN)		
Militaires affectés à la direction du service national	Adjoint au directeur du service national	Commandant en second de la région de rattachement (2)
Militaires affectés en établissement du service national	Directeur de l'établissement du service national	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement (2)
Militaires affectés au centre du service national	Directeur du centre du service national d'emploi	Chef de la division de l'appui opérationnel de la région de rattachement (2)
Militaires affectés au centre des archives du personnel militaire (CAPM)	Directeur du CAPM	Commandant en second de la région de rattachement (2)
Direction centrale du service de santé des armées		
Militaires affectés à la direction centrale	Chef de service	Officier adjoint commandement OAC (3)
Militaires affectés à la direction régionale	Chef de service	Officier adjoint commandement OAC (3)
Militaires affectés dans les hôpitaux	Chef de service	Officier adjoint commandement OAC (3)
Militaires affectés en écoles du service de santé des armées	Chef de service	Officier adjoint commandement OAC (3)
Militaires affectés à l'école du personnel paramédical des armées	Chef de service	Officier adjoint commandement OAC (3)
Direction des ressources humaines du ministère de la défense		
Militaires affectés aux centres interarmées de reconversion (CIR)	Chef du CIR	Chef de l'appui opérationnel (3)
(1) Selon l'affectation du militaire. (2) Ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative (GGD FA). (3) De la région d'implantation ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative.		

CHAPITRE 10

Structures communes « police-gendarmerie »

AFFECTATION	APPRECIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Direction de la coopération internationale (DCI)		
Militaires affectés auprès du directeur	-	Directeur de la coopération internationale (1)
Militaires affectés auprès d'un sous-directeur	-	Sous-directeur (2) (4)
Autres militaires affectés au sein des sous-directions	Chef de division (3)	Sous-directeur (2) (4)
Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (ST(SI)²)		
Militaires affectés au secrétariat du chef du ST(SI) ²	-	Chef du ST(SI) ²
Militaires affectés au secrétariat sous-direction	-	Sous-directeur

AFFECTATION	APPRECIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés dans les sections	Chef de section (5)	Chef de bureau
(1) S'il s'agit d'un officier supérieur de gendarmerie. À défaut, lire le directeur adjoint «gendarmerie» de la coopération internationale. (2) S'il s'agit d'un officier supérieur de gendarmerie. À défaut, lire adjoint au sous-directeur. (3) S'il s'agit d'un militaire de la gendarmerie. À défaut, lire l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé de la division dans laquelle le militaire noté est affecté. (4) À défaut, le notateur juridique est l'adjoint au DCI. (5) S'il existe: qu'il soit policier ou militaire de la gendarmerie.		

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Service de l'achat, des équipements et de la logistique (SAELSI)		
Militaires affectés au secrétariat du chef du SAELSI	-	Chef du SAELSI (1)
Militaires affectés au secrétariat commun des sous-directions	-	Chef du SAELSI (1)
Militaires affectés dans les sections directement rattachées au chef de service	Chef de section (2)	Chef du SAELSI (1)
Militaires affectés au sein d'un bureau ou d'une mission	Chef de section (2)	Chef de bureau ou de mission (3)
Militaires affectés dans les sections ou dans un département au centre de recherche et d'expertise de la logistique	Chef de section ou de département (2)	Chef de bureau ou chef du centre (3)
Militaires affectés dans les centres ou ateliers de l'ECLPN	Chef de centre ou d'atelier (2)	Sous-directeur (4)
(1) Lorsque c'est un officier de la gendarmerie. À défaut, lire l'adjoint «gendarmerie» au chef de service. (2) S'il existe: que l'autorité soit civile ou militaire. (3) Lorsque c'est un officier de la gendarmerie. À défaut, lire le sous-directeur dont relève le militaire, à condition qu'il soit officier de la gendarmerie sinon, lire le sous-directeur, adjoint «gendarmerie». (4) Lorsque c'est un officier de la gendarmerie. À défaut, lire le sous-directeur adjoint «gendarmerie».		

PARTIE 3

Chaînes de notation applicables aux militaires de la gendarmerie nationale servant dans des situations particulières

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Affectations particulières		
Militaires affectés à l'École de guerre	Fiche d'appréciation de l'autorité d'emploi	Commandant de division, chef de groupement gendarmerie
Militaires servant au sein d'un OIA ou OVIA	Autorité d'emploi	Sous-directeur de la gestion du personnel
Militaires de la force de gendarmerie européenne (FGE)	-	Commandant de la FGE (1)
Militaires affectés en ambassade	-	Chef d'état-major CGOM (2)
Militaires placés auprès de l'ASI	Attaché de sécurité intérieure	Chef d'état-major CGOM
Militaires affectés à l'assistance technique coopération	Commandant DGC, DGM	Chef d'état-major CGOM
Militaires affectés au bureau de liaison Europol	Officier de liaison gendarmerie	Chef d'état-major CGOM
Militaires affectés à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles	Conseiller (3)	Chef d'état-major CGOM
Militaires en détachement	Autorité d'emploi	Chef du SGRHPI
Militaires affectés au groupement interarmées des actions civilo-militaires	Autorité d'emploi	Commandant de région de rattachement
Militaires affectés au secrétariat auprès du représentant permanent de la justice et des affaires intérieures	Attaché de gendarmerie, conseiller auprès de l'ambassadeur représentant permanent de la France auprès de l'UE	Chef du SGRHPI
Militaires affectés en infirmerie – centre médical principal	Médecin-chef	Officier adjoint commandement (OAC) (7)
Militaires hors budget	Autorité d'emploi	Commandant de la formation administrative de rattachement
Militaires affectés au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)	Autorité d'emploi	Commandant de la formation administrative de rattachement
Militaires affectés aux cercles territoriaux de gendarmerie	-	Président du cercle (SOG gradés et CSTAGN) Directeur du cercle (SOG non gradés, GAV)
Militaires affectés au centre régional d'information et de coordination routière (CRICR)	Directeur du CRICR	Officier adjoint commandement OAC (7)
Militaires affectés au centre automatisé de constatation des infractions routières (CACIR)	Directeur du CACIR	Officier adjoint commandement OAC (7)

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Militaires affectés centre national d'animation et des ressources (CNAR)	Autorité d'emploi	Chef du SGRHPI
Militaires affectés au sein du centre de formation linguistique commun (CFLC)	-	Commandant de région en second, commandant en second de groupement chef lieu d'implantation de la région de gendarmerie
Militaires affectés dans une unité hors programme gendarmerie (HP 152...)	Autorité d'emploi (5)	Commandant de la formation administrative de rattachement
Militaires affectés à la cellule renseignements de l'Élysée	Chef de la cellule de renseignements	Commandant de la formation administrative de rattachement
Militaires affectés à la direction générale des systèmes d'information et de communication du MININT (DGSIC)	Autorité d'emploi	Commandant de la formation administrative de rattachement
Militaires affectés au cabinet du ministre de l'intérieur	Conseiller pour la sécurité auprès du MININT (4)	Chef du SGRHPI (6)
Militaires affectés au service central du renseignement territorial (SCRT)	Autorité d'emploi	Chef du SGRHPI
Militaires affectés à la section du système des opérations et du renseignement (SSOR)	-	Chef de la SSOR
Militaires affectés à l'autorité de régulation des jeux électroniques en ligne (ARJEL)	Officier de liaison	Chef du bureau des affaires criminelles
Militaires affectés au centre de développement des applications de la défense à Rambouillet (CDAD-R)	-	Chef du bureau des droits individuels de la sous-direction politique des ressources humaines
Militaires affectés au centre expert des ressources humaines du personnel civil de la défense (CERH-PC)	-	Chef du bureau des outils de soutien et des statistiques (BOS2) de la sous-direction des systèmes d'information du ST(SI) ²
Militaires affectés à l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)	Officier responsable du pôle opérationnel de l'AGRASC	Chef du bureau des affaires criminelles
Militaires affectés à la cellule plongée humaine et intervention sous la mer (CEPHISMER)	Chef de la cellule	Commandant de la formation administrative de rattachement
Militaires affectés dans un état-major de réaction rapide	Autorité d'emploi	Chef de la division des opérations
Militaires en participation externe affecté dans un office police commandé par un officier de gendarmerie	-	Chef de l'office
Militaires en participation externe – DCPJ (hors office police commandé par un officier de gendarmerie) et à EUROPOL	Autorité d'emploi	Chef de la MLG
Sous-officiers affectés à la sous-direction de la sécurité diplomatique et de la défense	(Appréciation par l'autorité d'emploi)	Chef d'état-major
Projet solde Issy-les-Moulineaux		
Militaires affectés au projet solde GN ONP	-	Directeur de projet «solde gendarmerie»
Militaires affectés au DSBSLS	-	Chef du bureau des outils de soutien et des statistiques (BOS2) de la sous-direction des systèmes d'information du ST(SI) ²
Militaires affectés au DSBSIRH	-	Chef de la MSIA
(1) S'il est français. À défaut, lire le chef d'état-major du CGOM, après établissement d'une fiche d'appréciation par l'autorité d'emploi. (2) Après établissement d'une fiche d'appréciation par l'autorité d'emploi. (3) S'il est officier de gendarmerie. À défaut, établissement d'une fiche d'appréciation par l'autorité d'emploi (modèle de la fiche d'appréciation accessible <i>via</i> Agorha). (4) Pour les SOG du grade de gendarme, non titulaires d'un diplôme ou d'un titre ouvrant droit à l'avancement et les volontaires dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale: pas de notation au 1 ^{er} échelon. (5) S'il existe. (6) Pour les SOG du grade de gendarme, non titulaires d'un diplôme ou d'un titre ouvrant droit à l'avancement et les volontaires dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale: lire le conseiller pour la sécurité auprès du MININT. (7) De la région d'implantation ou de rattachement ou du groupement de gendarmerie départementale ayant le statut de formation administrative (GGD FA).		

AFFECTATION	APPRÉCIATION	NOTATEUR JURIDIQUE
Affectations non prévues dans les précédentes annexes		
Militaires affectés hors gendarmerie	Autorité d'emploi	Chef de bureau (ou assimilé) dont relève le militaire noté
Militaires affectés en gendarmerie	Supérieur hiérarchique direct	Chef de bureau (ou assimilé) dont relève le militaire noté

PARTIE 4**Chaînes de notation applicables aux militaires
de la gendarmerie nationale mandatés pour la concertation**

AFFECTATION	1 ^{ER} ÉCHELON	NOTATEUR JURIDIQUE
Président du personnel militaire (PPM) ou vice président du personnel militaire	Autorité auprès de laquelle le PPM et le vice PPM sont institués	Autorité hiérarchique immédiatement supérieure (1)
Référent (1)	-	Autorité auprès de laquelle le référent est institué
Conseiller « concertation » et vice conseiller	-	Autorité auprès de laquelle le conseiller et le vice conseiller sont institués (2)

(1) Le vice référent est noté en sa qualité de PPM ou de vice PPM.

(2) Pour le conseiller « concertation » de la DGGN, lire le directeur d'administration centrale dont il relève organiquement, après établissement d'une fiche d'appréciation par le sous-directeur auquel il est rattaché.